

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT DE CALVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORUDélibération du Conseil Communautaire  
N° 12-2026**Date de convocation** : 31 mars 2026**Membres du Conseil communautaire** : 31**En exercice** : 31**OBJET : Désignation par élection des représentants de la Communauté de communes du Nebbiu-Conca d'Oru à la Chambre des Territoires de Corse.**

L'an deux mil vingt-six et le sept avril à dix-sept heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Oletta sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LECCIA

**Présents : 30** : ARENA Jean-Baptiste, BERNARD Gérard, CAMPOCASSO Jean-Marc, CASALE Philippe, CASANOVA Jean-Noël, CHAUBON Jean-Philippe, CHERUBINI Ange, COSTA Paul, FICAJA Pascale, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIACOMONI Paul-Noël, GIANNECCHINI Sébastien, GIANCILY Yves, GREGOGNA Joseph, GUARDINI Virginie, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, LUCIANI Cyril, MARCHETTI Etienne, MAROSELLI Dominique, MORI Pierre-François, OLMETA Claudy, PONZEVERA Juliette, QUILICI Sylvie, SALICETI Marie-Ange, SANTONI Virginie, TERAMO Alexandra, TOMI Christian, VINCENTI Antoine

**Représentés : 1** : CHIARELLI Joseph par LECCIA Jean-Pierre

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2121-21, L. 4421-3 et D. 4422-30-5 ;

**Vu** le Décret n° 2022-1663 du 26 décembre 2022 ;

**Considérant** la nécessité de faire procéder aux élections des représentants élus de la Communauté de communes du Nebbiu-Conca d'Oru à la Chambre des Territoires de Corse ;

A la demande du Président, les candidatures sont annoncées :

- en qualité de 1<sup>er</sup> délégué titulaire : Monsieur Jean-Pierre LECCIA
- en qualité de 1<sup>er</sup> délégué suppléant : Monsieur Ange CHERUBINI
- en qualité de 2<sup>ème</sup> délégué titulaire : Monsieur Antoine VINCENTI
- en qualité de 2<sup>ème</sup> délégué suppléant : Monsieur Dominique MAROSELLI

Monsieur le Président de séance propose que le vote se fasse à main levée. Le Conseil Communautaire se prononce favorablement.

A l'issue du vote, sont élus :

- en qualité de 1<sup>er</sup> délégué titulaire : Monsieur Jean-Pierre LECCIA
- en qualité de 1<sup>er</sup> délégué suppléant : Monsieur Ange CHERUBINI
- en qualité de 2<sup>ème</sup> délégué titulaire : Monsieur Antoine VINCENTI
- en qualité de 2<sup>ème</sup> délégué suppléant : Monsieur Dominique MAROSELLI

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président  
Jean-Pierre LECCIA

Pour copie conforme

